

Appel

*à une finance
de progrès
social et
environnemental*

Le Parlement des Entrepreneurs d'Avenir est né en 2009 en réaction aux causes et conséquences de la crise mondiale des subprimes qui a révélé une profonde déconnexion entre l'économie réelle et la finance. Si la mission originelle du secteur financier est d'apporter des capitaux pour soutenir des activités économiques productives utiles à l'emploi et à la société, une partie de la finance ne poursuit plus ce but. L'on observe en effet un fonctionnement orienté vers son propre but et un dévoiement spéculatif et prédateur, décorrélé d'une quelconque réalité économique et entrepreneuriale. Dans le cadre de la préparation du 10^e anniversaire du Parlement des Entrepreneurs d'Avenir, un collectif composé d'une quarantaine de représentants de la place financière de Paris – La Fabrique d'Avenir – a été constitué. Son rôle a consisté à formuler un ensemble de recommandations d'actions pour une meilleure contribution du secteur financier au progrès économique, social et environnemental. S'inscrivant en droite ligne avec les Objectifs du Développement Durable de l'ONU, l'Accord de Paris issu de la COP 21 et les derniers rapports sur le climat et la biodiversité¹, cet Appel à une finance engagée dans la résilience écologique et sociale en est l'une des principales conclusions. Il sera présenté lors du Parlement qui se tiendra les 22 et 23 janvier 2020 à l'OCDE. Les acteurs de la finance française et internationale seront encouragés à le promouvoir et le signer.

1. Rapport de la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services éco-systémiques (IPBES) de mai 2019 et du groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) d'octobre 2019.

Incontestablement, la finance a accompagné le développement de l'économie réelle entre la révolution industrielle et la fin des Trente Glorieuses. Elle été un facteur de progrès - économique, social, technique - et d'innovation : elle a contribué à dynamiser l'emploi, élever les niveaux de vie et accélérer le développement de nos sociétés. Aujourd'hui, la finance mondiale pèse, selon les estimations de l'économiste Patrick Artus², 400 000 milliards de dollars tandis que le PIB mondial s'élève à 90 000 milliards de dollars. Dans la zone euro, le total du bilan des banques est équivalent à 3,46 fois³ le PIB global de la zone. Le seul secteur bancaire des pays développés représente, quant à lui, 100 000 milliards de dollars, soit un chiffre supérieur à une année mondiale de production. Sans compter le poids du « shadow banking » (financement non bancaire) que le Conseil de Stabilité Financière a évalué à 52 000 milliards⁴ de dollars en 2017, soit près de 13,5% du total des actifs financiers internationaux. Cette dérive d'une partie de la finance conjuguée à une hypermondialisation a alimenté des déséquilibres majeurs aux conséquences sociétales et politiques considérables. Pour exemple, l'écart⁵ de revenu entre les 10% de la population au revenu le plus élevé et les 40% au revenu le plus faible s'est creusé de façon alarmante depuis la fin des années 70. Plus généralement, les crises monétaires et financières successives ont eu pour résultat des comportements économiques irrationnels, des faillites d'entreprises, une augmentation du

2. Source : *Discipliner la finance* de Patrick Artus, éditions Odile Jacob, 2019

3. Source : Ministère de l'Economie

4. Source : Rapport du Financial Stability Board, 2017

5. Source : Rapport de la CNUCED sur le commerce et le développement, 2018

chômage, une baisse des gains de productivité et la mise en place de politiques d'austérité. Ce rapide état des lieux nous éclaire sur le poids acquis par la finance, et donc sur l'immense responsabilité des acteurs de cette sphère tant dans l'équilibre des marchés nécessaire au bon fonctionnement de l'économie que dans les impacts sociaux et environnementaux générés par l'ensemble des agents économiques.

L'argent ne manque pas pour changer le monde !

« Chaque jour où nous ne parvenons pas à agir est un jour où nous nous rapprochons un peu du destin qu'aucun d'entre nous ne souhaite - un destin qui résonnera à travers les générations dans les dommages causés à l'humanité et à la vie sur Terre » avait déclaré, en 2018, Antonio Guterres, Secrétaire général de l'ONU. À l'heure de l'anthropocène et d'un probable changement civilisationnel, nous ne pouvons nous soustraire à certains questionnements fondamentaux : comment concilier prospérité et respect du vivant, économie et réduction des inégalités ? À quel projet de société la finance doit-elle contribuer ? Comment peut-elle concilier exigence de rentabilité et contribution au bien commun ?

Que nous soyons banquiers, assureurs, gestionnaires d'actifs, représentants de fonds de pension ou d'autres investisseurs, nous avons pleinement conscience de ces enjeux sans précédent et avons saisi l'urgence de concilier performance financière et bien commun. Le risque climatique est indiscutablement

devenu un risque systémique et ses conséquences s'intensifient chaque jour. Nous portons collectivement la responsabilité d'assurer un pont entre nos intérêts à court terme et les énormes défis sociaux et environnementaux à moyen et long terme. Si nous voulons contrecarrer la « tragédie des horizons⁶ », c'est à dire les risques catastrophiques susceptibles de se manifester au-delà de notre horizon actuel, nous devons penser « en dehors du cadre » et agir avec les moyens considérables que nous avons à disposition.

Au cours des dernières décennies, les acteurs financiers dont nous sommes ont commencé à déployer de façon structurée, en France et à l'international, un certain nombre d'initiatives en tous genres - accords, coalitions, alliances, déclarations, pactes - en faveur de la transition environnementale, et dans une moindre mesure dans le champ de la solidarité et de la gouvernance. Nous saluons les actions déjà engagées au plan collectif et individuel. Cependant, les flux restent encore trop faibles : le niveau des ressources et des moyens mis en oeuvre n'est pas à la hauteur des enjeux. Pour exemple, les obligations vertes représentent 1% du marché obligataire mondial. Selon les experts, la transformation du système mondial en vue de maintenir le réchauffement sous la barre des 2°C nécessiterait d'investir au total 93 000 milliards de dollars durant 15 ans, jusqu'en 2030. Par conséquent, il faut aller plus loin, plus fort, plus vite.

6. Source : Discours de Mark Carney aux Lloyd's, 2015

Redonnons à la finance une utilité économique et sociale

Devant l'importance des choix que nous devons opérer, l'une des raisons d'être de cet Appel est de nous interroger sur nos intentions, nos valeurs, nos priorités en matière de progrès et d'avenir pour les générations futures. En tant qu'acteurs de la finance et en qualité de citoyens, nous souhaitons accélérer l'accompagnement des mutations en cours et donner une nouvelle impulsion en prenant des engagements concrets. Trois raisons au moins nous incitent à prendre position et agir.

Tout d'abord, l'urgence environnementale et sociale est l'occasion de redéfinir la mission de la finance pour revenir à ses fondamentaux et réviser la notion de profit à l'aune des nouveaux enjeux auxquels la planète et notre société sont confrontées. Pourquoi a-elle été créée ? À quoi sert-elle ? Rappelons que son rôle premier est d'affecter les ressources d'épargne disponibles aux usages les plus productifs et de soutenir le développement d'activités économiques concrètes et créatrices de valeur. La responsabilité du secteur financier est d'assurer la stabilité des marchés, condition nécessaire au bon fonctionnement de l'économie, et prévenir le risque systémique qui, par ses effets négatifs, est susceptible de déstabiliser l'économie dans son ensemble et la démocratie. Le seul critère de rentabilité et les approches court-termistes qui ont longtemps dominé, ne sont plus adaptés au contexte actuel. Le temps long est l'horizon qui doit guider nos choix pour permettre le développement de projets d'utilité sociale au service de l'économie réelle. Dans

la mesure où les impératifs économiques, écologiques et sociaux sont interdépendants, le capital patient, garant de la responsabilité fiduciaire à l'égard des clients, offre une voie prometteuse.

Deuxièmement, pour relever le défi, il faut mobiliser tous les leviers financiers à commencer par l'épargne. Celle des Français est abondante avec plus de 5 000 milliards d'euros de patrimoine financier selon la Banque de France. Il est essentiel de l'orienter vers les investissements performants et durables. Ils existent mais sont aujourd'hui peu connus et offrent des promesses environnementales et sociales très variables. Le concept de finance durable englobe non seulement les différentes pratiques d'intégration de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs mais aussi la finance verte composée de fonds thématiques environnementaux et celle dite à impact positif sur un plan social et environnemental. L'Union Européenne prévoit dès 2021 de nouvelles obligations d'informations sur les caractéristiques de durabilité de ce type de produits financiers. La mise en œuvre de ce type de disposition suppose non seulement de sensibiliser les réseaux de distribution mais aussi de transformer leur mode de commercialisation en lançant des programmes de formation adaptés à grande échelle.

Troisièmement, le passage à une économie durable, bas carbone et inclusive passe par l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux, positifs comme négatifs générés par l'activité des entreprises et des acteurs financiers. Cette évaluation doit être faite dans une logique dynamique et prospective de trajectoire, en particulier sur le climat. Mobilisons-nous pour

développer des méthodes et outils de mesure universels, transparents capables de nous éclairer sur nos investissements et leurs impacts. Parallèlement, il est prioritaire de proposer une nouvelle comptabilité écologique permettant de faire apparaître ces critères dans les bilans.

Investir, c'est agir !

Conscients de nos responsabilités et dans cette volonté d'agir pour l'avenir, nous déclarons publiquement prendre des engagements selon les lignes directrices suivantes. Nous consentons à rendre compte de nos avancées à échéances régulières.

• Investissement Socialement Responsable

- généraliser l'intégration des critères ESG dans les stratégies d'investissement en dépit des difficultés et des freins techniques et conceptuels ;
- initier, encourager et accompagner des démarches collaboratives en open source visant à partager des outils fiables de mesure de l'impact écologique et sociétal et applicables à toutes les classes d'actifs ;
- promouvoir des entreprises ayant mis en place une gouvernance cohérente avec leur stratégie de long terme et des modèles de gouvernance privilégiant le long terme au travers d'une raison d'être ou d'une mission de contribution positive à la société, notamment d'une politique de fidélisation via des dividendes majorés pour les actionnaires de long-terme ;

— encourager et pratiquer un actionnariat actif au travers de démarches d'engagement auprès des entreprises que nous finançons dans une optique d'amélioration permanente et notamment de votes éclairés et transparents aux assemblées générales. Se positionner comme des investisseurs responsables se préoccupant du long terme des entreprises ;

— s'engager dans une démarche de lobbying proactif et positif afin de renforcer les prises de conscience sur la nécessité que la finance devienne un acteur central de la transition. Exemples d'actions possibles : soutien de travaux académiques, organisation d'évènements offrant des tribunes à la finance utile et durable, formation des conseillers de clientèle et réseaux commerciaux afin qu'ils soient en mesure d'expliquer l'offre de produits responsables, labellisés et à impact aux particuliers et d'orienter leur épargne (épargne salariale, épargne retraite, assurance) pour en faire des acteurs du changement.

• **Transition écologique**

— introduire la partie prenante Environnement au sens de capital naturel dans les processus de décision (stratégie d'investissement et allocation d'actifs), dans l'évaluation de l'utilité des activités financées et dans la mesure de leurs impacts ;

— renforcer la transparence sur les impacts positifs et négatifs sur l'environnement des activités économiques et de ceux qui les financent sur la base de mesures traçables (auditées par des tierces parties) et publiques et de méthodes scientifiques, comparables et open source ;

— flécher un plus grand nombre de financements vers les solutions à la transition écologique : énergies renouvelables, alimentation et pêche durable, agro-foresterie, technologies bas carbone, économie circulaire, économie de fonctionnalité, rénovation thermique des bâtiments, infrastructures et actifs durables sur la base de référentiels transparents basé sur l'ensemble des impacts environnementaux pendant le cycle de vie des produits et service, à l'instar de la taxonomie européenne ;

— accompagner les entreprises dans une démarche de progrès et de transparence en matière de réduction des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre, de déchets et de polluants de l'air, ainsi qu'en matière de préservation et de régénération de la biodiversité et des ressources en eau.

• **Réduction des inégalités et solidarité**

— poursuivre les efforts de promotion et de commercialisation des solutions de financement de l'économie sociale et solidaire (produits solidaires, fonds à impact social) à travers la formation des conseillers financiers, l'information et la sensibilisation du grand public ;

— promouvoir des produits financiers innovants dédiés aux besoins sociaux prioritaires (santé, logement, éducation, emploi) tels que les obligations à impact social (« social impact bonds ») ;

— contribuer à une répartition plus juste de la valeur au sein des entreprises que nous finançons en encourageant des politiques de dividende et de rémunération des dirigeants

responsables et équitables vis-à-vis des autres parties prenantes et en favorisant le développement de l'actionnariat salarié ;

— promouvoir la diversité à tous les niveaux de nos organisations et dans les sociétés investies.

• **Éthique des affaires et respect des Droits de l'Homme**

— adopter des comportements et des pratiques exemplaires concernant l'application, au sein de nos organisations, des principes que nous entendons promouvoir auprès des entreprises dans lesquelles nous investissons : éthique, transparence, partage de la valeur ;

— mettre en place des mécanismes de rémunération des équipes basés sur des objectifs environnementaux et sociaux ayant des impacts mesurables ;

— reconnaître la responsabilité des acteurs financiers à l'égard des violations des droits humains commises au travers des activités financées et intensifier les efforts de prévention, d'identification et de réparation (en ligne avec les principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme).

Au cours des dernières années, la mobilisation des acteurs de la place financière de Paris a révélé un véritable leadership de la France sur ces sujets, en particulier dans le domaine de la finance verte. Notre Appel veut mobiliser, réunir tous les acteurs et qu'ensemble, nous démultiplions nos engagements et nos impacts, redonnions un sens à l'argent, une mission à nos organisations et fassions corps avec la société pour des futurs

durables, vivables et enthousiasmants. Au-delà des actions qui dépendent de notre périmètre d'action, il incombe aux États et autorités de tutelle au niveau français, européen et mondial de nous proposer un cadre ambitieux, exigeant et harmonieux. Nous adressons un message à l'attention des régulateurs concernant les exigences en fonds propres et liquidités qui semblent aujourd'hui peu compatibles avec le financement de la transition écologique et sociétale.

Les sociétés humaines n'entreprennent que ce qu'elles croient possible. Sans naïveté aucune, nous sommes convaincus que la finance peut contribuer à sauver le monde. Pour participer activement au renouveau soutenable de notre modèle de développement, rejoignez-nous en signant l'Appel à une finance de progrès social et environnemental.

Texte rédigé par Vanessa Mendez,
consultante en innovation sociétale
et Jacques Huybrechts, Fondateur du Parlement
des Entrepreneurs d'Avenir avec la complicité
des membres de la Fabrique d'Avenir.